

Malakoff, le 13 janvier 2025

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES 2024 POUR LE SPORT DE HAUT-NIVEAU
Relevé de décisions de la Commission d'attribution du lundi 13 janvier 2025

La Commission d'attribution des subventions départementales 2024 pour le sport de haut-niveau, s'est réunie le lundi 13 janvier 2025, en présence de :

- Madame Sonia FIGUERES, Maire-adjointe déléguée à la Démocratie locale, à la Vie associative, aux Affaires générales et à l'Habitat,
- Monsieur Jean-Michel POULLE, Maire-adjoint délégué aux Politiques culturelles et sportives
- Madame Nolwenn LIZE, Chargée de mission Cabinet de la Maire
- Monsieur Stéfan DONNAT, Directeur des Sports
- Madame Agathe LOUMMALIA, Cheffe de service Vie associative et Solidarité internationale

Dans le contrat de développement triennal 2022-2024 conclu entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Malakoff, une enveloppe budgétaire annuelle est prévue au titre du soutien au sport de haut-niveau, que la Ville reverse, sous forme de subventions, en ayant la possibilité de la répartir aux différents acteurs sportifs locaux susceptibles d'être concernés par ce dispositif. Le montant de l'enveloppe pour l'année 2024 s'élève à 12.000 (douze mille) euros. Conformément au contrat cadre, la subvention ne peut être versée dans son intégralité à une seule association.

Ce dispositif n'inclut pas nécessairement l'accompagnement du sport de haut-niveau des niveaux « N1 » et « N2 », qui peut désormais être pris en charge directement par le Département des Hauts-de-Seine, auprès duquel les associations et clubs sportifs peuvent effectuer leurs demandes.

Trois (3) associations ont pour l'année 2024 répondu à l'appel à candidatures lancé par la Ville, et ont à ce titre sollicité une subvention :

- L'Union Sportive Municipale de Malakoff (U.S.M.M.)
- L'association Malakoff et Mat
- L'association Team Magnum

Après examen attentif des demandes reçues, sur la base de l'analyse d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et afin de soutenir et développer la pratique sportive locale de haut-niveau, la Commission attribue pour l'année 2024 les montants suivants, attribution qui sera proposée au vote lors du Conseil municipal du 12 février 2025 :

ASSOCIATION DEMANDEUSE	MONTANTS SOLLICITES	MONTANTS ATTRIBUES
UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE MALAKOFF (U.S.M.M.) (<i>sections athlétisme, basket, handball, multi-boxe, natation, tennis de table, tir, sportif, volley</i>)	9.000€	7.000€
MALAKOFF ET MAT	3.500€	2.500€
TEAM MAGNUM	3.500€	2.500€
TOTAL	16.000€	12.000€

Stéfan DONNAT
Directeur des sports